turelles et artificielles, de bois formés d'essences diverses pour l'époque de la floraison, et dont les fleurs très-multipliées produisent beaucoup de nectar et de pollen, enfin de jardins fruitiers et de jardins d'agrément, on peut réunir jusqu'à cent essaims dans un rucher, et si ces cantons sont rapprochés de collines ou montagnes couvertes de plantes odoriférantes, on les considère comme les meilleurs pour la quantité et la qualité du miel. — Si le terrain ne réunit qu'une partie de ces avantages, le nombre des essaims doit être réduit. — On ne peut en établir qu'un petit nombre dans les lieux *où l'on cultive en grand des céréales et des vignobles* et dans lesquels les prairies et les arbres sont rares.

Les cultivateurs ont des moyens sûrs d'*améliorer* ces derniers terrains en y plantant un certain nombre d'arbres, tels que les chênes, mélèzes, robiniers, sophoras, féviers, et quelques pins ou sapins; en ajoutant à leurs céréales la culture de prairies artificielles, comme trèfle, luzerne, sainfoin ou chicorée, et en semant quelques pièces de terre de plantes oléagineuses, ou en garnissant les environs du rucher de sarriète vivace, lavande, marjolaine, romarin, réséda et thym. La culture du sarrasin est très-utile dans les terres dénuées d'arbres, et conséquemment de miellée, parce que sa floraison est tardive et que cette plante a toujours des fleurs jusqu'au moment de la récolte.

ART. II. — *Des ruches et des ruchers.*

Les ruches sont des paniers faits avec de la paille de seigle, avec de l'osier ou des branches d'autres essences de bois bien souples, ou ce sont des boîtes de bois légers dits bois blancs, de bois résineux (les meilleurs de tous), et enfin de liége. On les fabrique, dans certains cantons, avec des parties de tronc d'arbres creusés. Leurs formes et leurs dimensions varient suivant la qualité des terrains. Dans les meilleurs pour la culture des abeilles, on leur donne 2 pieds cubes. Elles ne doivent contenir qu'un pied et demi dans les cantons médiocres, et seulement un pied dans les mauvais.

§ I^er^. — Des ruches simples.

On nomme *ruches simples* celles d'une seule pièce, sans division dans l'intérieur. Les cultivateurs les faisant eux-mêmes en paille, en vannerie ou en bois, il est inutile de les décrire; on doit seulement remarquer : 1° que plus les rouleaux de paille qu'on dispose en spirale sont serrés et réunis avec l'écorce de la ronce commune, moins on laisse de vide entre les brins d'osier ou d'autres bois, et plus les ruches sont solides et durent longtemps; 2° que lorsqu'on ne recouvre pas avec des surtouts de paille les ruches fabriquées avec des planches, il est utile que le dessus soit en pente sur le derrière, qu'il déborde pour écarter l'eau de pluie, et qu'il ait une couche de peinture grossière; ce dernier précepte est applicable à toutes les ruches en bois. On fait aussi dans le milieu de la couverture un trou d'un pouce de diamètre pour y placer un petit vase que les abeilles remplissent de miel. On bouche ce trou avec un morceau d'ardoise, de bois ou de fer-blanc quand on enlève le vase.

Ruche en vannerie (*fig.* 161) de bois de bourdaine, d'osier, etc.: A manche, B entrée des abeilles. Ruche en paille (*fig.* 162): A poignée

Fig. 161.

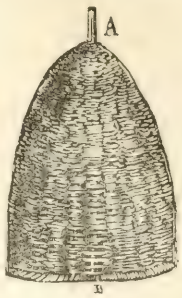
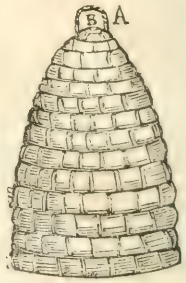
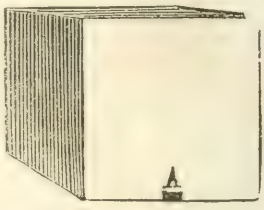


Fig. 162



qu'on remplace par un manche lorsqu'on met à manger aux abeilles sur le plateau; B ouverture dans laquelle on place le petit vase de fer-blanc dont le fond est garni de trous et le dessus couvert d'un bouchon en bois. Ruche en bois (*fig.* 163): A entrée des abeilles s'il n'y en a pas une sur le plateau.

Fig. 163.



§ II.—Ruches composées.

On fabrique les ruches composées de paille ou de bois. Les 1^res^ sont ordinairement de 2 pièces; la pièce supérieure A (*fig.* 164) a la forme d'une demi-sphère plus ou moins aplatie, et est de la contenance du quart au 5^e^ de la ruche. On la nomme *capote* ou *couvercle;* elle a dans son extrémité supérieure un trou de 2 pouces de diamètre dans lequel on place le petit vase de fer-blanc dont le fond est percé de petits trous: ce vase sert pour donner de la nourriture aux abeilles. Souvent ce trou est rempli par un morceau de bois arrondi de 8 pouces, dont on se sert pour manier le couvercle, lequel dans sa partie inférieure a le diamètre du corps de la ruche qui doit être le même pour toutes les ruches d'un établissement. Ce corps de ruche B est un cylindre couvert d'une planche mince G qu'on y attache avec du fil de fer recuit. Cette planche a dans son pourtour des ouvertures DD de 3 ou 4 lignes sur 3 pouces de long pour le passage des abeilles. On place dans le milieu du corps de la ruche deux tringles pour soutenir les rayons ou gâteaux. Si le plateau E sur lequel on pose la ruche n'a pas de passage

Fig. 164.

